



06. Dossier

Salle polyvalente

Al liamm Camlez

**BULLETIN
MUNICIPAL
#38**

PRINTEMPS / ÉTÉ 2025



04. Actualités

Point sur les
plantes invasives



09. En bref

Production
de vanille



11. Zoom

Aménagement
de Pont-Neuf



Le mot du maire

Face à l'urgence climatique et la nécessité de mutations profondes de nos modes de vie, la Loi Climat et Résilience a établi en 2021 plusieurs orientations impérieuses.

En matière d'urbanisme, elle fixe une ambition à l'échelle nationale : restreindre la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers dans les années à venir, pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Pour être opérant, cet objectif doit donner lieu à une déclinaison territoriale. Ainsi, les régions, comme la Bretagne, dotées d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) doivent réduire de moitié leur consommation d'espace d'ici à 2031. Afin d'y répondre, et grâce à une mobilisation collective forte, Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans une politique de sobriété, dont le développement va s'inscrire dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-H) **pour notre agglomération.**

Cette orientation inédite rationalise une consommation foncière hier sans limite. Elle doit permettre de mieux préserver notre environnement et nous amener à construire un modèle économique responsable, en cohérence avec les spécificités de **notre territoire** et les besoins de chacun.

Dans le premier article de la loi Climat et Résilience, l'État s'engage à respecter l'objectif européen de baisse de l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES), et à la réduire de 40 % d'ici 2030. À cet effet, LTC s'est dotée d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) qui dessine les contours d'une démarche transversale d'atténuation de l'émission de GES sur l'ensemble de l'agglomération. À l'échelle de notre commune, les efforts consentis depuis près d'un mandat nous permettent d'ores et déjà d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, puisque nous sommes passés d'une consommation de **19 tonnes** équivalent CO₂ (tCO₂e) en 2015, à **10 tonnes** en 2024. Très concrètement, le renouvellement des ampoules des candélabres, l'utilisation d'un éclairage LED dans les salles de classe, garderie et mairie, ou encore la substitution de la chaudière au fioul de la mairie par de l'aérothermie ont généré une réduction substantielle de nos dépenses dans le budget de fonctionnement. **Ce travail réalisé par vos élus va nous permettre de poursuivre** notre volonté de développer le bien vivre ensemble à Camlez.

Car il fait bon vivre à Camlez, et l'été qui s'annonce permettra à chacun de profiter des richesses de notre village, et de la dynamique que vous savez y insuffler tant au niveau culturel et sportif, que social et humain. Au plaisir de vous croiser à l'occasion d'une brocante, aux abords d'un lavoir restauré ou au détour d'un sentier de randonnée !

Très bel été à toutes et tous !

Christophe Thébault
Maire de Camlez

Les infos pratiques

Retrouvez le compte-rendu des conseils municipaux sur le site internet camlez.fr

MAIRIE DE CAMLEZ

1 place de la Mairie • 22450 Camlez
Tél. 02 96 92 75 41
Mail : mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h
- Le samedi de 8h30 à 12h
- Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

PERMANENCES

• MAIRE

Christophe Thébault
Sur rendez-vous

• VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Rémi Le Goff
Le mercredi de 10h à 12h

• AFFAIRES SOCIALES

Nathalie Le Naour
Sur rendez-vous

• AFFAIRES SCOLAIRES

Frédéric Plet
Sur rendez-vous

• URBANISME

Annic Jean Le Lay
Sur rendez-vous
Mail : urbanisme.camlez@orange.fr

AGENCE POSTALE

Ouverture tous les jours
de 9h10 à 12h (fermeture le jeudi)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DU RUDONOU

1 rue de la Mairie • 22450 Coatréven
Tél. 09 77 48 04 71
Mail : sirp.rudonou@orange.fr
www.ecolesdurudonou.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe Thébault

RÉDACTION
Commission information et communication

CRÉDITS PHOTOS
Marianne Le Soudeur, Zelmec Café, Getty images

CRÉATION GRAPHIQUE / MISE EN PAGE
Le Studio - www.lestudio.bzh

IMPRESSION
Publi Trégor (Lannion)



Accueil des nouveaux-nés



Afin de mettre à l'honneur les bébés nés en 2024 et leurs parents, la Commission Communale d'Action Sociale a tenu à les convier à l'approche de la fête des mères. Sur notre commune, huit bébés ont vu le jour en 2024, ce qui est plutôt positif par rapport à la tendance nationale qui montre une baisse du taux de natalité.

Un bon d'achat d'une valeur de trente euros ainsi qu'une rose leur ont été offerts, suivi d'un moment d'échange autour du verre de l'amitié. ●

Cérémonie du 8 mai



Comme tous les ans, la municipalité de Camlez rend hommage aux combattants et aux civils victimes de la Seconde Guerre mondiale. Cette commémoration s'est déroulée sous la direction de M. Boigeol, maître de cérémonie et président de la section 1788 des médaillés militaires en présence de M. Thébault, maire de Camlez.

Mme Ségoni, conseillère départementale, Mme Prud'homme, maire de Penvénan, Mme Annie Junter, chevalier de la légion d'honneur, Général Schaeffer et M. Meudal, président de l'UFAC étaient également présents.

Deux gerbes ont été déposées au Monument aux Morts par Mme Ségoni et M. Thebault en mémoire de cet événement.

Un grand merci à Azeliz pour la lecture du message de l'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants) et aux porte-drapeaux. ●

Une nouvelle association « Kroaz Ha Hent Karr » voit le jour !

Une nouvelle association a vu le jour à Camlez en décembre dernier : « Kroaz Ha Hent Karr » qui signifie croix et chemins carrossables. Elle a pour mission de soutenir et défendre le petit patrimoine au niveau des chemins de traverse, en ouvrant et en créant des chemins communaux afin d'obtenir une continuité avec d'autres accès et proposer des boucles de promenades. ●



Patrice Duval, Yvon Etes, co-présidents et Christophe Thébault lors de la signature des statuts.



Les bénévoles à l'œuvre.

Fête du Pardon

Le Pardon s'est déroulé les 3 et 4 mai sous un temps plutôt ensoleillé ce qui a contribué au succès de l'événement. Des animations proposées par différentes associations de la commune ont eu lieu tout au long du week-end pour le plus grand plaisir des nombreux badauds venus se divertir sur les deux jours.

L'association des chasseurs a organisé deux concours de boules avec une cinquantaine de doublettes les deux jours, une brocante qui a réuni 70 exposants le dimanche et fait la joie des chineurs venus en nombre toute la journée. Le Zelmec Café a fait venir un foodtruck le

samedi soir et a invité le groupe Acoustic Ladyland à venir se produire devant un public enthousiaste. Le comité des fêtes a proposé des jeux pour les enfants le samedi après-midi afin de faire gagner des places de manège aux enfants, distribué 120 repas à emporter le samedi soir, concocté des galettes et des crêpes le dimanche et fait venir des voitures anciennes qui ont pu être admirées par l'important public présent. Comme tous les ans, la fête foraine a connu également un beau succès auprès des plus jeunes notamment. Bref, une édition du Pardon très réussie. ●



La brocante a rencontré un franc succès.

Transfert de l'assainissement collectif

Une nouvelle station d'épuration est en cours de réalisation à Penvénan, avec une capacité de traitement de 8 200 Équivalents Habitants (EH), en remplacement de l'installation existante. Elle prévoit également le raccordement de la commune de Camlez. Les travaux ont débuté au premier semestre 2025 pour une durée de 25 mois au total.

Le critère de dimensionnement tient compte à la fois du développement de la population et de la saisonnalité, avec une capacité de 3 680 EH en basse saison et 8 200 EH en haute saison.

Les équipements principaux comprennent un traitement des boues par déshydratation, un réacteur biologique circulaire de 1950 m³ pour la dépollution, et un dispositif de désinfection par rayonnement UV avant rejet en mer.

Le projet est piloté par Lannion-Trégor Communauté, avec la SAUR en charge de la conception et des travaux, assistée par plusieurs entreprises spécialisées pour l'électricité, le génie civil, et les terrassements.

Le coût total de cette nouvelle station d'épuration s'élève à 4 149 600 € HT auxquels viennent s'ajouter l'ensemble des travaux de transfert des eaux usées de notre commune qui s'élève à 887 000 € HT en partie financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'État via les fonds DETR, l'équilibre de ces investissements étant porté par Lannion-Trégor Communauté.

Là encore, des financements importants pour répondre à une qualité nécessaire de traitement des eaux usées avant leur rejet en milieu naturel. ●

Mise en place des noues et fleurissement de printemps



Noue végétalisée, route de Trévou.

À l'automne 2024, les cinq parterres route du Trévou ont été réaménagés. Les bordures en granit, qui matérialisaient les emplacements, ont été supprimées et le sol légèrement abaissé par rapport au passage. Ceci afin de créer des noues, sorte de fossés peu profonds, larges et végétalisés qui recueillent l'eau de ruissellement, pour la laisser

s'évaporer ou s'infiltrer sur place, permettant ainsi la reconstitution des nappes et d'être en accord avec la politique de la GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines). Ces noues ont été garnies de bulbes pour certaines et de vivaces pour d'autres. L'aménagement a été complété par la pose de potelets en bois pour matérialiser les extrémités de ces noues et éviter la détérioration par le passage de véhicules. Ce changement est aussi un critère important dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris » qui intègre de plus en plus les notions de récupération et d'économie concernant la ressource en eau.

Des noues seront également implantées aux abords de la salle polyvalente. ●

Point sur les plantes invasives

Les plantes invasives, qu'est-ce que c'est ? Ce sont des plantes non locales présentant un caractère envahissant (avéré, potentiel ou à surveiller) et ayant un impact négatif sur la biodiversité, la santé humaine et les activités économiques. En Bretagne, 29 espèces sont recensées comme invasives avérées. Certaines le sont depuis longtemps comme la berce du Caucase, la renouée asiatique ou les griffes de sorcière.

Ces plantes sont bien souvent colorées et très fleuries. D'autres sont apparues récemment comme l'herbe de pampa que l'on retrouve fréquemment dans nos jardins. Elle s'est implantée aussi sur le littoral mais également le long des voies de circulation : voies express, voies de chemin de fer. Un seul pied peut produire 10 millions de semences. Pour cela, plus on agit tôt, mieux cela réussit. Concernant l'herbe de pampa, plusieurs solutions existent comme

Inscriptions aux écoles

Les inscriptions aux écoles du SIRP du Rudonou (communes de Camlez, Coatrèven, Kermaria-Sulard et Trézény) sont ouvertes. Les dossiers sont disponibles au secrétariat du SIRP à l'école de Coatrèven les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h. Visite des écoles sur rendez-vous. ●

Contact : 09 77 48 04 71
sirp.rudonou@orange.fr

Les 50 ans du RPI

Le regroupement pédagogique des écoles publiques a été créé le 15 septembre 1975. Seules les communes de Coatrèven et Camlez y adhèrent au début. Les communes de Kermaria-Sulard et Trézény rejoindront ce regroupement très rapidement. Le maire de Coatrèven (1959-1976) Toussaint Le Philippe en sera le 1^{er} président, Auguste Olivier, également maire de Coatrèven de 1976 à 1995, lui succédera, viendront ensuite :

- 1995 : Pierre Houssais, Maire de Kermaria
- 2001 : Jean-Alain Autret
- 2008 : Marie-José Fégar
- 2014 : Michel Le Quemener
- 2018 : Dominique Le Normand
- 2020 : Thibault Le Goff
- 2021 : Franky Demeersseman
- 2023 : Nadia Le Roy
- 2024 : Frédéric Plet

Les 50 ans ont été célébrés le 14 juin 2025. ●

l'arrachage mécanique ou manuel, ou encore la coupe des tiges florales avant la dissémination des graines. ●

Plus d'infos : site de Fredon-Bretagne, organisme qui a pris le relais de la région dans ce domaine <https://fredon-bretagne.com/nos-missions/especes-eee-especes-a-impacts/>



Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel a été voté lors du conseil municipal le 9 avril 2025.



SERVICES TECHNIQUES

2 037 €

Acquisition de divers matériels.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

3 778 €



PROGRAMME DE VOIRIE

78 522 €

Route de Penvénan, Pont Neuf, Goas Quemper, Convenant Blanchard et Saint-Nicolas.



BÂTIMENTS PUBLICS

1 081 616 €

Pour le projet de la salle polyvalente.



AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS DE LA MAIRIE

205 320 €

À noter que le panel locatif de la commune sera agrémenté d'un T3 et d'un T4.

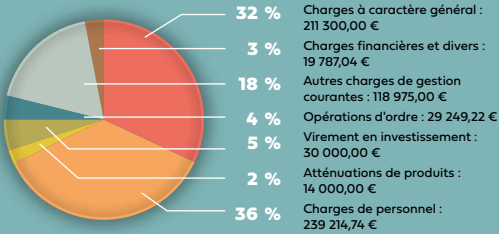
LE BUDGET 2025 DE LA COMMUNE

2 236 943 €

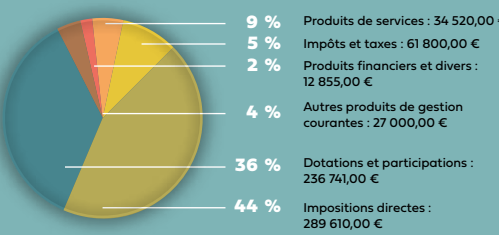
EN FONCTIONNEMENT

662 526 €

DÉPENSES



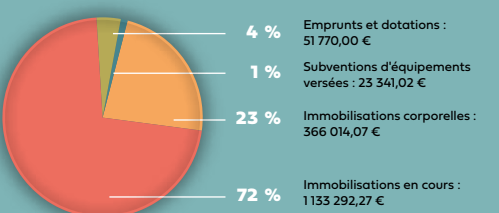
RECETTES



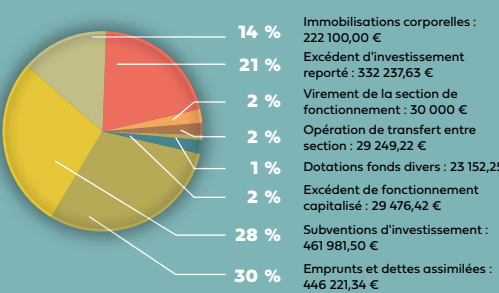
EN INVESTISSEMENT

1 574 417 €

DÉPENSES



RECETTES





Rénovation de la salle polyvalente

Depuis le 12 novembre 2024, les travaux de la salle polyvalente avancent. La démolition a permis de remettre en valeur le bâtiment originel, certes ancien, mais toujours en bon état : fondations, murs, charpente, couverture... nos aînés savaient y faire !

La démolition

Afin de résoudre les problèmes de condensation récurrents sur le carrelage de sol, les vide-sanitaires seront maintenant ventilés par des courettes anglaises, réparties sur le pourtour de l'ancienne bâtisse et des nouvelles extensions. ●



Pose des longrines

Côté intérieur, les vieux murs de pierres ont été enduits à la chaux. Côté extérieur, les anciens joints et le pignon ouest ont été piquetés. Ils seront eux aussi repris à la chaux, garante d'une meilleure régulation de l'hygrométrie, gage d'un intérieur plus sain.

Au nord et au sud, les massifs béton ont reçu les longrines, fabriquées en usine. Celles-ci constituent la base des nouveaux planchers béton. Ils nous permettent de visualiser l'emprise complète du nouveau bâtiment. Les rives sont coulées, elles supporteront les cloisons des murs extérieurs.

Tous les conduits sous dallage sont posés : eau potable, évacuations, électricité, gaz. ●



Montage des murs

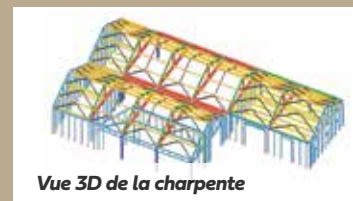
Afin de favoriser l'infiltration naturelle dans le sol, les eaux pluviales seront déversées dans une noue (bassin) creusée dans la cour côté sud. Elle sera intégrée dans un espace végétalisé.

Suite à ces travaux préparatoires, les cloisons bois et la charpente sont maintenant posées. Préfabriquées en atelier à Plouigneau, leur montage et assemblage avancent rapidement. ●



Le choix du bois

Depuis toujours, l'Homme utilise le bois, tant pour le chauffage que pour la construction : châteaux, ponts, bateaux, maisons... À Tréguier et Lannion, les maisons à colombages en sont un bel exemple.



Vue 3D de la charpente

Une fois les fondations béton coulées, les avantages de la construction bois sont nombreux : montage rapide, manutentions moins lourdes, peu de nuisances sonores pour le voisinage, pas besoin d'eau, peu de poussières, pas de temps de séchage. En outre, le bois présente une très faible déperdition thermique, imposant dès lors des isolants moins épais. Il transmet la chaleur et le froid dix fois moins vite que le béton.

Un isolant biosourcé en laine de bois, fabriqué à partir des résidus de transformation du bois dans les scieries, sera posé contre les panneaux de contreventement en OSB3, entre les montants d'ossature, puis recouvert d'une membrane pare-vapeur. Tous ces éléments garantissent un bâtiment peu énergivore.

Dès le début du projet, les architectes, Blandine Houssais, Mariane Planchais et Louise Debout, nous ont proposé le bois dans les extensions de la salle polyvalente. Elles s'entourent du bureau d'étude bois QSB de Lannion, qui dessine cloisons et charpentes. La réalisation est ensuite confiée à la société Dilasser de Plouigneau. Tout est construit en atelier ; chaque cloison est équipée de sa membrane d'étanchéité. Un camion semi-remorque achemine les lots sur le chantier. Enfin, la grue télescopique permet le montage définitif. Remarquons la dextérité et l'habileté des monteurs !



Installation des panneaux bois.

Côté extérieur, le bardage sera réalisé en pin Douglas et en bac acier galvanisé prélaqué.

En construction, le mélange bois, pierre, métal est synonyme de « mariage heureux ». ●

Vue en 3D

Les architectes, elles aussi, matérialisent leur création... Hall d'entrée, sanitaires, local rangement, cuisine, salles de réception et cantine scolaire.

Dorénavant, la nouvelle salle polyvalente est visible en 3 dimensions ! Merci à tous les intervenants.

La suite des travaux, moins impressionnante visuellement, sera tout aussi essentielle : étanchéité, bardage extérieur, pose des huisseries, électricité, plomberie, ventilation, isolation, cloisons intérieures, faux plafonds, carrelage, peinture...

Nous y reviendrons dans le prochain bulletin. ●



Des vacances sportives pour les enfants de Camlez et Kermaria

Les comités de jumelage de Camlez et Kermaria-Sulard ont organisé un séjour à la neige pour les jeunes âgés de 11 à 16 ans, du 9 au 14 février dernier. Pendant trois jours, ils se sont initiés au ski et ont goûté aux joies de la glisse. Le 4^e jour fut marqué par une sortie à « Rulantica » en Allemagne,

où ils se sont adonnés aux jeux aquatiques. Le séjour était encadré par les membres de chaque comité, les jeunes ont été respectueux et à l'écoute des encadrants. Toute l'équipe fut satisfaite de ce séjour et est prête à repartir, un séjour à renouveler ! ●



Les enfants de Camlez et Kermaria ont profité d'un séjour au ski organisé par les comités de jumelage de Camlez et Kermaria.

La maison de tous les dangers



Les enfants découvrent la maison de tous les dangers.

En novembre 2024, la classe de Grande Section de Camlez, encadrée par Sandrine Cathou la directrice et Françoise Josse, ATSEM, s'est déplacée à la salle de l'éventail à Minihy-Tréguier pour suivre un programme éducatif et préventif afin d'éviter les dangers domestiques dans la maison (cuisine, salon, salle de bain et garage). Les enfants ont été attentifs et à l'écoute des animateurs. ●

Sorties du club Bleuo ar Belen

Le mois d'avril a été bien agréablement chargé pour les adhérents de l'association Bleuo ar Belen de Camlez. Le 9 avril, départ à 7h45 pour une arrivée à 9h chez Marie Guerzaille à Saint-Caradec. Accueil par une personne qui, d'entrée, précise que seules les personnes qui ne rient pas seront remboursées. Le ton était donné. Café, jus d'orange à disposition avant d'assister au premier spectacle jusqu'à 12h, heure du déjeuner sur place. L'après-midi a commencé par une visite du site en petit train, dans des décors réels, avec de vraies charrues, voitures et étables de la première moitié du 20^e siècle. Belle remontée dans le temps, second spectacle jusqu'à 17h, suivi d'un café et de l'exposition du comice agricole. Retour à Camlez à 19h, avec des participants très satisfaits de leur journée pendant laquelle

il a fait bon rire, même si un peu fatigués. Personne n'a été remboursé. Le dimanche 13 avril, une sortie cabaret avec repas, organisée par « Copain comme cochon », a réuni une vingtaine d'adhérents. L'ambiance très festive grâce aux convives, aux artistes du cabaret et au service, a duré toute l'après-midi. Le repas, de bonne qualité, entrecoupé de chansons que tout le monde pouvait reprendre, de parodies, de scénettes, a enchanté tous les participants qui ont largement contribué à la très bonne ambiance du spectacle. Sans trop en dévoiler, les artistes étaient vraiment de qualité et bluffant. Fin des festivités à 17h, avec un tonnerre d'applaudissements pour remercier chacun de s'être prêté au jeu et d'avoir fait passer une après-midi placée sous le signe de la détente et du rire. ●



Missions argent de poche

La municipalité a organisé les missions argent de poche du 14 au 18 avril en collaboration avec LTC et la ligue de l'enseignement 22. Six jeunes âgés de 14 à 18 ans y ont participé. Ils étaient encadrés par les employés des services techniques et des élus. Ils ont contribué au nettoyage des parterres et de la voirie du bourg. Pour mémoire, nous vous rappelons que ces jeunes perçoivent 15 € par mission d'une durée quotidienne de 3h30. L'opération sera renouvelée durant les vacances d'été. ●

Un nouvel aménagement aux abords de la mairie

Les travaux de réfection des murets se sont achevés en avril dernier. Cette opération vise à améliorer la visibilité de la mairie depuis la place de l'église et à harmoniser la taille des murets. Les travaux ont été réalisés par nos agents Gilles et Jean-René et supervisés par Yann-Yves Guévelou, maçon et tailleur de pierres. Après les travaux de rénovation des logements communaux, le jardin sera aménagé et ouvert au public. ●



Initiation au judo



Les enfants s'équipent de judogi.



Position du salut.

Le jeudi 7 novembre, deux membres de l'ACP Judo se sont rendus à l'école de Camlez afin de proposer aux élèves de Sandrine Cathou une première initiation au judo. Dorian Balcou, membre du bureau de l'ACP était accompagné pour l'occasion d'Ewen Ruzic. Après avoir équipé l'ensemble des élèves d'un haut de judogi et d'une ceinture, Dorian a rassemblé tout le monde en position de salut pour expliquer et débiter la séance. Celle-ci a démarré par un échauffement collectif sous forme de petits ateliers, pour se poursuivre par une présentation de prise de garde et de divers mouvements techniques. Au terme d'une séance de 30 min, le retour au calme s'est effectué par un temps de pause durant lequel Dorian et Ewen ont insisté sur le contrôle de la respiration. S'en est suivi un temps de questions-réponses durant lequel Dorian, para-athlète, a pu répondre et expliquer les différentes contraintes liées à son handicap. Les élèves se sont montrés ravis de cette présentation qui pour beaucoup était une totale découverte. ●

Production de vanille

En 2018, Pierre Guyomar, installé à Kerfiet, cherchait à valoriser des vieilles serres moins adaptées au maraîchage qu'il venait d'acquérir lors du rachat de l'entreprise familiale. Cette même année, il a participé à une réunion de la section innovation des Maraîchers d'Armor. C'est à cette occasion qu'il a entendu parler de la production de vanille. Il est emballé et décide très vite de se lancer avec deux autres maraîchers de la région de Paimpol. Ils décident de faire venir de la vanille planifolia de la Réunion qui sera plantée mi 2019 chez ces trois producteurs. Il s'agit de plants in vitro qui se sont adaptés peu à peu au climat breton. En effet, les plants de vanille sont des orchidées de sous-bois, ils craignent donc les fortes chaleurs, n'apprécient pas les fortes intensités lumineuses et aiment l'humidité. Les lianes vont se développer ensuite jusqu'en 2022. La première étape de pollinisation a été réalisée entre décembre 2022 et février 2023. Elle se fait manuellement et dure 12 semaines environ. La première récolte de gousses vertes a été effectuée entre novembre 2023 et janvier 2024. Elle s'étend sur 12 semaines et se déroule 9 mois après la pollinisation car c'est à partir de ce moment-là que le taux de vanilline contenu dans la gousse verte est de 100 %, ce qui lui confère son excellente qualité. Vient enfin la phase de transformation qui se prolonge sur 9 mois environ avant d'arriver à la commercialisation. Les premières gousses de vanille produites à Camlez ont donc été commercialisées en septembre 2024. La transformation des gousses vertes comprend plusieurs stades : elles doivent être ébouillantées juste après la récolte avant de subir un étuvage de 48h puis un séchage de 12 semaines avant de transiter par différentes malles d'affinage puis d'être calibrées avant d'être vendues dans le commerce ou



cuisinées dans les restaurants de la région. Il faut savoir également que Pierre a planté de la vanille biologique en janvier 2024 et espère faire sa première récolte au cours de l'année 2028, ce qui constituerait une première en Europe.

Parallèlement, en 2021, lors d'une invitation au ministère des Outre-Mers, les producteurs bretons de vanille ont rencontré ceux qui exerçaient à la Réunion. Plusieurs échanges se sont déroulés par la suite jusqu'à la signature en 2024 d'un partenariat entre les producteurs bretons et réunionnais. Les Réunionnais ont enseigné leur savoir-faire technique afin d'obtenir une vanille de qualité et les bretons apportent leurs compétences techniques dans la mise en place de serres devenues indispensables à La Réunion pour cultiver la vanille à cause du dérèglement climatique. ●

Création d'un chemin piétonnier à Saint-Nicolas

Dans le quartier de la gare, la création d'un chemin piéton sécurisé a été menée par les agents (voirie de LTC et communaux). Ce projet a pu être réalisé grâce à des emprises obtenues à l'euro symbolique. Trois propriétaires sont concernés, la collectivité les remercie. Le coût des travaux est de 27 125 € TTC, une subvention au titre des amendes de police est sollicitée pour 3 700 €. Cette réalisation est la continuité d'un programme de sécurisation de la voie piétonne. ●



Création du chemin piétonnier à la gare.

1

Visite au doyen

Le doyen Joseph Duval entouré de Nathalie Le Naour, adjointe déléguée aux affaires sociales, et Paule Turbot, conseillère municipale.

2

Journée coupe et broyage

Les bénévoles des associations « Kroaz ha hent karr » de Camlez et « Gardennou An Treou » de Trévou.

3

Célébration du printemps à l'école

Le 4 avril dernier, les enfants de l'école maternelle ont célébré le printemps en chantant et dansant sur le parvis de la mairie.

4

La chorale éphémère chante à l'église

Afin de célébrer Noël, la chorale éphémère a chanté à l'église le 21 décembre dernier.

5

Arbre de Noël du comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé le Noël des enfants. Au programme : sortie au bowling pour les enfants, et pot de l'amitié pour la population. Le Père Noël était au rendez-vous.

6

Concert au Zelmac Café

Café Old Rock Line du 1^{er} février.

7

Exposition au Zelmac Café

Présentation de l'expo photo sous-marin par Liliane Parmentier aux enfants de l'école maternelle de Camlez.

8

Le Zelmac Café fête la Saint Patrick

Afin de fêter la Saint Patrick, le Zelmac Café a accueilli un groupe de musique irlandaise.

9

Pardon week-end du 3-4 mai

Concours de boules, jeux en bois, fête foraine, et défilé de voitures anciennes.



1



2



3



4



5



6



7



8



9

Aménagement de Pont-Neuf



Travaux d'aménagement de Pont-Neuf.

Le département a sécurisé et aménagé le Pont-Neuf. L'ouvrage se situe sur trois communes : Plouguiel, Camlez, Minihy-Tréguier. De nombreux travaux ont été réalisés : le renouvellement des enrobés qui permet la réduction des nuisances sonores, la limitation de vitesse à 30 km/h, l'implantation d'écluses (visant à réduire la vitesse) et le remplacement des glissières alu par du bois. Le coût des travaux est de 45 554,17 € TTC, réparti sur les

trois collectivités : Minihy-Tréguier 35 971,34 € TTC, Plouguiel 4 281,98 € TTC, Camlez 5 300,85 € TTC. L'entreprise Rault propriétaire de la carrière a participé à hauteur de 10 000,00 €. Un radar pédagogique sera également installé. Le coût s'élève à 2 164,84 € HT, pour les communes de Minihy-Tréguier et Plouguiel et 1 082,42 € HT pour Camlez. Le département prend en charge la solution de base des glissières soit 13 414,32 € TTC. La TVA sera récupérée.●

Réalisation d'un chemin piétonnier et plantation d'arbres à Prat Lan

Les réglementations environnementales interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires sur une bande à moins de 5 mètres des habitations. Cet espace, situé au nord du lotissement de Prat Lan, semble donc idéal pour la création d'un aménagement piétonnier sans impacter le monde agricole. La création d'un chemin piétonnier ne se limite pas à offrir un nouvel espace de promenade. C'est aussi une opportunité de préserver la biodiversité locale, et lutter contre le réchauffement climatique. En effet, l'aménagement du talus a permis la plantation de jeunes arbres qui permettront à l'avenir d'avoir une haie champêtre favorisant la pollinisation par les insectes. Par ailleurs, en intégrant des zones végétalisées autour du chemin, on favorise la séquestration du carbone et la régulation thermique locale. Les chemins piétonniers encouragent également la mobilité douce, ce qui

contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'ensemble des travaux est réalisé par le service environnement de Lannion-Trégor Communauté qui propose une gestion du bocage clé en main, le suivi du chantier et l'entretien de la haie durant trois ans. Ce programme est également soutenu par des fonds européens.

Les essences plantées sont : chêne pédoncule, châtaignier, noisetier, viorne obier, troène, pommier sauvage et sorbier des oiseaux.●



Le nouveau chemin de randonnée.

L'agenda de l'été et de l'automne

12 juillet

VIDE-GRENIER
organisé par l'association
Bleuo ar Belen.

**28 juil.
– 22 août**

**MISSIONS
ARGENT DE POCHE**
Inscriptions et
renseignements
en mairie.

17 août

FOIRE AUX PUCES
organisée par
le comité des fêtes.

7 sept.

**PARDON DE
SAINT-NICOLAS**

27 sept.

**2 ANS DU
ZELMAC CAFÉ**

8 nov.

REPAS À EMPORTER
organisé par
le comité des fêtes.

11 nov.

**CÉRÉMONIE
PATRIOTIQUE**

**29 &
30 nov.**

MARCHÉ DE NOËL
organisé par l'association
Bleuo ar Belen.

6 déc.

**DÉGUSTATION
ET VENTE DE VINS
D'ALSACE**

Décembre

**VIN CHAUD
ST-NICOLAS**

13 déc.

ARBRE DE NOËL
organisé par
le comité des fêtes.

20 déc.

CHORALE ÉPHÉMÈRE
Église de Camlez.



À partir du 27 mai

NOUVEAU FOOD TRUCK

Après une riche expérience de chef cuisinier en restauration, Anthony Tynevez a fait le choix de devenir indépendant en se lançant dans l'aventure du food truck !

À la carte, des burgers aux ingrédients alléchants comme le barbecue gourmand !

Venez déguster ses burgers
le mardi soir de 17h30 à 22h30, place du 19 mars.
Commandes au 06 26 41 68 27.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
PANNEAU POCKET**



**Plus d'infos sur l'actualité
de la commune !**